

Séance du vendredi 26 mars 2021

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2020 : Commune et Lotissements.

Le conseil municipal, après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2020 (Commune - Lotissements : La Forêt et le Haut Clinchart) et les décisions modificatives qui s'y rattachent, et après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2020, déclare que les comptes de gestions dressés pour l'exercice 2020 par le Receveur, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Pour : 23 Contre : 0

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2020 : Commune et Lotissements.

Budget " COMMUNE de FORGES DE LANOUEE"

Budget	Dépenses	Recettes	Solde	
			Excédent	Déficit
Section de fonctionnement	1 462 792.49	1 746 659.12	+ 360 840.26	-
Section d'investissement	696 992.75	1 799 172.28	+ 312 340.93	-

Budget " LOTISSEMENT LA FORET"

Budget	Dépenses	Recettes	Solde	
			Excédent	Déficit
Section d'exploitation	82 270.80	128 817.79	+ 46 547.09	-
Section d'investissement	140 356.36	82 270.80	-	- 58 085.56

Budget " LOTISSEMENT HAUT CLINCHARD"

Budget	Dépenses	Recettes	Solde	
			Excédent	Déficit
Section d'exploitation	354 232.81	564 010.40	+ 209 777.59	-
Section d'investissement	257 292.83	243 245.78	-	- 14 047.05

Pour : 23 Contre : 0

AFFECTATION DU RESULTAT : Excédent de résultat capitalisé.

Le conseil municipal, après avoir constaté un excédent de la section de fonctionnement consolidé de 360 840,26 € au compte administratif de 2020 du budget de la Commune de Forges de Lanouée, décide de conserver 250 000 € en section de fonctionnement 2021 et d'affecter la somme de 110 840,26 € en réserve au compte « excédents de fonctionnement capitalisés » en investissement du budget 2021. La section d'investissement se clôture en 2020 par un solde positif de 312 340,92 €, qui sera reporté aux recettes (investissement) du budget 2021.

Pour : 23 Contre : 0

FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION POUR L'ANNEE 2021.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de voter les taux d'imposition pour l'année 2021 :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 26,18 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 32,90%

Pour : 23 Contre : 0

APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL : "Commune Forges de Lanouée" pour l'année 2021.

Vu la présentation du budget dont la balance générale est la suivante :

<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
Fonctionnement : 1 834 274 €	Fonctionnement : 1 834 274 €
Investissement : 1 553 577,62 €	Investissement : 1 553 577,62 €

Considérant que ce document répond avec exactitude aux besoins financiers de la Commune pour l'année en cours, le conseil municipal émet un avis favorable pour voter le présent budget 2021.

Pour : 23 Contre : 0

APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL : "Lotissement Haut Clinchard" pour l'année 2021.

Vu la présentation du budget dont la balance générale est la suivante :

<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
Fonctionnement : 422 196,01 €	Fonctionnement : 422 196,01 €
Investissement : 417 686,01 €	Investissement : 417 686,01 €

Considérant que ce document répond avec exactitude aux besoins financiers du Lotissement "Haut Clinchard" pour l'année en cours, le conseil municipal émet un avis favorable pour voter le présent budget 2021.

Pour : 23 Contre : 0

APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL : "Lotissement La Forêt" pour l'année 2021.

Vu la présentation du budget dont la balance générale est la suivante :

<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
Fonctionnement : 844 174,56 €	Fonctionnement : 844 174,56 €
Investissement : 480 167,84 €	Investissement : 480 167,84 €

Considérant que ce document répond avec exactitude aux besoins financiers du Lotissement "La Forêt" pour l'année en cours, le conseil municipal émet un avis favorable pour voter le présent budget 2021.

Pour : 23 Contre : 0